

■ **Fondation Erich Burckhardt**, à Commugny, chemin des Vignes 4, c/o Nicolas Burckhardt. Nouvelle fondation. Statuts: 20 mars 2003. But: aider et soutenir les habitants de la Nouvelle-Ecosse (Canada) dans les domaines suivants: formation scolaire, universitaire et culturelle des enfants et des jeunes, programme d'été et d'échange pour les enfants et les étudiants, assistance médicale, soutien de crèches, orphelinats et maisons de retraite, et soutien de la communauté de pêcheurs. Conseil: trois à six membres, dont au minimum deux descendants du fondateur ou, à défaut, deux membres de sa famille. La fondation est engagée par la signature collective à deux de Burckhardt Nicolas, président, Burckhardt Egelgard, vice-présidente, tous deux d'Allemagne, à Commugny, et Ramjoue Adrian, de Bâle, à Commugny, secrétaire. Réviseur: Fidinter S.A., à Lausanne.

Journal no 3649 du 09.04.2003  
(00952036 / CH-550.1.033.951-9)